

Les faits saillants

(mi-décembre à début février)

Le budget de notre municipalité a été présenté par le conseiller Daniel Couture et accepté par la majorité des élus. Une publication spéciale sera jointe à votre compte de taxes concernant les détails relatifs au budget de même qu'aux différents éléments liés à la taxation. La diffusion de cette information s'inscrit dans notre souci de **transparence** accessible à chaque contribuable, domicilié ou non.

Domaine Aylmer, un beau projet! M. Pierre Bédard, promoteur, détient l'étude de caractérisation du milieu naturel qui révèle qu'il n'y a pas d'obstacle au projet en développement. La M.R.C. travaille de concert à la modification essentielle du schéma d'aménagement. Les démarches se poursuivent avec les ministères concernés (voir article ci-bas).

Le travail de réflexion concernant le réaménagement de la bibliothèque se poursuit en élaborant différentes hypothèses. Le dossier chemine en tenant compte d'un objectif de rationalisation maximal de l'usage des espaces disponibles dans les locaux municipaux et, entre autres, des coûts de fonctionnement qui y sont associés.

Notre quote-part pour les services de la Sûreté du Québec a diminué de 17,000\$ en 2011 soit d'environ 9% de la facture précédente.

Nomination! Mme **Manon Goulet** a obtenu le poste de Directrice générale et de secrétaire-trésorière suite à une évaluation fort positive à l'issue de sa période probatoire. M. le Maire ainsi que les conseillers André Gamache et Yvon Lacasse (dossier relations de travail) ont été impliqués dans le processus. Les défis continuent d'être de taille pour Mme Goulet mais sa détermination, son goût de « servir » la population et ses nombreuses qualités personnelles sont gage de succès et profiteront à l'ensemble de la collectivité. À l'exception d'une conseillère, les autres membres du Conseil ont entériné la nomination de Mme Goulet.

Nomination! Les précédents intervenants de même que Mme Goulet ont entériné, avec 6 des 7 autres membres du Conseil municipal, la nomination de Mme **Sofie Maheux** au poste d'adjointe à la direction générale. Là encore, l'évaluation de Mme Maheux nous a révélé que la municipalité venait de se doter d'une ressource précieuse qui participera de manière active à l'atteinte des objectifs liés au mieux-être de la population. Nous l'en félicitons et nous apprécions notamment ses qualités de travailleuse ordonnée, dévouée et dotée d'un esprit d'équipe profitable pour tous!

La municipalité s'est dotée d'une politique de gestion contractuelle en vue du respect de certains critères évitant la collusion entre soumissionnaires. Nous devons nous y conformer pour le premier janvier 2011. Dans un ordre d'idée apparent, il est important que chacun sache qu'il est illégal de rechercher, de manière indue, des « **avantages** » auprès d'un membre élu d'une municipalité. Chaque demande écrite doit parvenir à la municipalité et être adressée à l'ensemble des élus. Cette mise au point n'exclut nullement que vous continuiez à communiquer avec vos élus!

Le Conseil a adopté les mesures nécessaires afin de pouvoir soumissionner auprès de d'autres fournisseurs d'assurances lors du renouvellement de notre contrat d'assurance en 2012 avec la MMQ. Les membres estiment qu'il soit normal d'agir ainsi d'autant plus qu'ils anticipent des déboursés moins élevés pour des avantages équivalents ou même supérieurs. Dossier à suivre...

Il y a eu mise à jour du règlement de régie interne, outil qui régit les divers éléments de fonctionnement du Conseil et de ses Comités de travail. Il en est de même pour le règlement du traitement des élus. Ces deux documents sont disponibles à la municipalité ou à partir des procès-verbaux sur Internet.

Le Conseil a retiré de ses fournisseurs de service la firme Roche ltée impliquée notamment dans le dossier de la mise aux normes de l'eau potable dans la section village. M. Richard Laflamme ingénieur a été engagé comme directeur des services techniques en vue de mener à terme le projet mais en fonction des critères de la municipalité, ce que nous ne pouvions obtenir de notre fournisseur en fonction d'un coût que nous jugions raisonnable compte tenu de la capacité et de la volonté de payer des citoyens concernés. Les élus estiment ainsi économiser entre 1 et 2 millions de dollars. M. le maire Jacques Fontaine porte ce dossier.

*L*e « 5 à 7 Reconnaissance » a eu lieu à la salle du conseil le 11 février dernier. Il vise à souligner le travail des bénévoles et apprécié de tous, de même que l'implication et la loyauté des employés de la municipalité qui, tous, œuvrent au mieux-être de la collectivité. Le succès était au rendez-vous en cette seconde année. Merci aux participants!

*L*a Sûreté du Québec s'est dotée d'un bateau en vue, entre autres, d'effectuer la surveillance sur les différents plans d'eau de son territoire. Il y a donc tout lieu de croire que nous profiterons de ce service de plus en plus important sur nos lacs en particulier sur le lac Aylmer où l'achalandage croissant génère, à certains moments, « certains inconforts » de la part des riverains.

*L*es élus ont entériné l'asphaltage complet du reste du Chemin Aylmer et celui du Chemin Elgin jusqu'à la route 161 dans les deux cas. La municipalité (collectivité) défrayera 12.5% du coût, mais à partir du fonds gravière-sablière, alimenté via une redevance versée à la municipalité et consécutive à la vente de gravier issue de ces commerces. Le solde sera assumé par les propriétaires des immeubles qui profiteront inévitablement de ces améliorations. Le détail sera communiqué ultérieurement aux ayants droits une fois les soumissions finales reçues. Afin d'alléger le fardeau de ces contribuables et par conséquent de rendre raisonnable l'impact associé à ce développement, les emprunts s'échelonnent sur des périodes variant entre 10 et 20 ans selon les montants en cause; des formules seront offertes pour ceux qui voudraient s'acquitter de cette dette rapidement et à meilleur coût.

*P*etite modification apportée à la composition des comités de travail. Afin de poursuivre la réorganisation du travail de chacun des conseillers suite au retrait complet de la conseillère Maryse Lessard de tous les comités de travail de notre administration municipale et, conséquemment, d'équilibrer, au mieux, la tâche globale individuelle, le conseiller André Gamache cède son poste au comité d'environnement à son confrère le conseiller Jean-Denis Picard que nous remercions pour son implication.

*L*e service des incendies procédera à l'acquisition d'une caméra thermique fort appréciée lors d'éventuels sinistres, nous le comprenons bien. Cet achat est de l'ordre de 8,000\$ et il pourrait ultimement sauver des vies. Nous procéderons également à l'acquisition d'un camion d'intervention en sinistre, l'actuel équipement étant désuet « après 28 ans de loyaux services! » et jugé à la limite des normes gouvernementales en matière de sécurité en ce domaine. Ces équipements feront l'objet d'un règlement d'emprunt sur 20 ans, après acceptation par le Ministère, afin d'en répartir le paiement de manière raisonnable pour chaque contribuable.

*L*a municipalité a obtenu une subvention de 50,000\$ dans le cadre du programme « Climat municipalité » afin de réaliser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'élaborer un plan afin de les réduire; ce sera sans bourse déliée pour la municipalité. L'on comprend qu'il s'agit, entre autres, de réduire d'autant les coûts reliés à la consommation de différentes sources énergétiques. Nous en profitons pour remercier notre **Députée Mme Johanne Gonthier** qui nous a transmis cette belle nouvelle!

*L*e Conseil a adopté le règlement sur les compteurs d'eau applicable à certains immeubles branchés au réseau d'aqueduc. Les immeubles visés sont les commerces, industries et services de même que 4 résidences témoins. L'objectif est d'en arriver ultimement à facturer ce service de manière la plus équitable possible en fonction d'une lecture précise de la réalité. Cela devrait conséquemment susciter l'ajustement de certaines pratiques désavantageuses (ex. arrosage d'entrée asphaltée) et l'ajout d'équipements plus performants telle une toilette à débit réduit.

*L*e Conseil a entériné l'embauche de 6 pompiers volontaires que nous accueillons avec joie d'autant plus que nos effectifs diminuaient sérieusement. Les membres du conseil félicitent également M. Christian Vachon pour l'obtention de son diplôme comme lieutenant et soulignent la réembauche de M. Martin Bureau revenu à Stratford. Toutes de bonnes nouvelles pour le service des incendies. Par ailleurs, l'incendie de la porcherie de M. Patry en janvier dernier aura coûté 10,000\$. *Nous déplorons cette épreuve pour notre concitoyen.*

*L*e Conseil a accepté de participer aux frais associés à la gestion des bouées sur le lac Aylmer (850\$) avec les 4 autres municipalités riveraines. Cette opération touristique, assumée par l'Association Touristique du lac Aylmer (groupe de bénévoles) que nous remercions pour leur implication, se doit d'être associée à une réflexion et à la mise en commun de moyens afin d'assurer une bonne sécurité due à un achalandage accru sur le lac et parfois à des comportements questionnables; elle se doit aussi, selon nous, de promouvoir le respect de la quiétude des riverains à certaines périodes de la belle saison où certains abusent de la force et du bruit de la motorisation de leur embarcation au détriment de tous.

André Gamache, Conseiller municipal et responsable du dossier information